

Conseil d'école du 16 novembre 2021

Présents :

Parents : Mme JACQUEMIN, Mme NOBE, M. TANGUY, Mme LE BARON,

Représentants de la mairie : M. Jouanny Ramey (Adjoint), Mme Préis

Enseignants : M. Debroise, Mme Darras, Mme Malville, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Ferré, Mme Rusquet, Mme Haslé et Mme Liègre

Excusés :

Mme Louvel (IEN), Mme Le Tual (enseignante), Mme Lelong (enseignante), Mme AMAL (RPE), Mme AIT ALI MOUHA (RPE), Mme ZOUMARI (RPE), Mme MOREL (RPE), Mme SERVASIER (RPE), M. CAMARA (RPE), Mme GERARD (RPE).

1 - Mme Bohanne remercie les nouveaux parents élus : 11 parents avec 45 % de participation (cette année seulement par correspondance)

En maternelle, il y a eu un goûter/café devant l'école à 16h30 après les élections pour rencontrer les parents. Cela pourrait être une idée aussi pour l'élémentaire.

2 - Choix d'un secrétaire : M. Debroise

3 - lecture de l'ordre du jour

4 - Vote du règlement du Conseil d'école

- Lecture du règlement
Mme Bohanne déclare ne pas avoir eu de retour écrit.
- vote à l'unanimité

6 - Vote du règlement intérieur de l'école

- Mme Bohanne déclare ne pas avoir eu de retour écrit.
- vote à l'unanimité

7- Bilan de rentrée

Effectif :

Rappel : GS, CP et CE1 max 24 élèves

- ⤴ Actuellement :
- ⤴ CP : 23 élèves (M. Simon)
- ⤴ CP/CE1 : 13+9= 20 élèves (Mme Guénégo)
- ⤴ CE1 : 25 élèves (Mme Darras)
- ⤴ CE1/CE2 : 13+9=22 élèves (Mme Mancel)
- ⤴ CE2 : 25 élèves (Mme Liègre)
- ⤴ CE2 : 26 élèves (Mme Haslé)
- ⤴ CM1 : 25 élèves (M. Debroise)
- ⤴ CM1/CM2 : 18+10 élèves : 28 (Mme Rusquet)
- ⤴ CM1/CM2 : 18+10 élèves : 28 (Mme Le Long et Mme Ferre)
- ⤴ CM2 : 29 élèves (Mme Le Tual)

Présence de 3 AESH pour accompagner des élèves en situation de handicap. Une AVS a été attribuée à chaque enfant bénéficiaire d'une notification.

Poursuite du dispositif UPE2A (Mme Malville) : à mi-temps, les lundis et jeudis dispositif pour les enfants qui viennent d'arriver en France (depuis moins d'un an). 6 élèves inscrits pour l'instant, mais Linda travaille avec une quinzaine d'élèves (arrivés en France depuis plus d'un an). Dispositif remis en question tous les deux ans. Autre mi-temps à l'école Suzanne Lacorre de Saint Jacques.

Mme Jacquemin demande combien d'élèves sont accueillis réellement ?

Mme Malville indique qu'elle accueille 18 élèves.

Protocole sanitaire :

- Depuis le retour des vacances, le masque est de nouveau obligatoire en classe et renforcement du nettoyage des surfaces.

Liaison scolaire/périscolaire/municipalité :

- Les remontées d'informations se font bien sur le temps du midi, même si M. Jouanny Ramey constate qu'il a peu de mots de comportement à signer depuis septembre. Il va revoir la procédure de transmission avec M. Contreras.
- Proposition des deux directrices : Inscription administratives des nouvelles familles faites par la mairie.
Sur ce point, M. Jouanny Ramey indique qu'il va transmettre la demande des deux directrices à la mairie. Cette demande sera portée aux Pôle enfance Jeunesse et présentée aux membres de la commission ad hoc.

8 - Actions et sorties pédagogiques en lien avec le projet d'école

Axe 1 : Faire entrer les parents dans l'école :

Ce premier axe comporte les actions suivantes :

- Site de l'école : montrer aux parents ce qui est fait dans l'école pour qu'ils puissent échanger avec leurs enfants,
- Jeux de société : un premier temps a été mis en place la semaine avant les vacances de la Toussaint avec la ludothèque de Mordelles sur les jeux coopératifs.

Mme Bohanne remercie l'APE qui a payé l'abonnement à la ludothèque 200 €

- Bilan : retour positif des enseignants et des élèves. Bon retour des parents aussi.

Cette action sera renouvelée avant chaque vacances. Lors de la prochaine période, des jeux de logique seront proposés.

- Réunions de classe : nouvelle organisation
 - deux réunions cycle 2 et cycle 3

- invitation envoyée par la directrice et non chaque enseignant(e).
- un premier temps collectif par la directrice et intervention de l'APE et des RPE. La municipalité s'est excusée de ne pas avoir pu être présente. Ce temps a été apprécié par les parents.
- Un deuxième temps en classe
- Bilan : peu de parents sur la première réunion pour diverses raisons. Plus de parents sur la deuxième. Retour positif dans l'ensemble même si on espérait avoir plus de parents. Cela a permis à certaines familles d'aller à la rencontre d'autres. Merci notamment aux parents qui ont aidé à traduire pour les familles allophones.
- Création d'un livret d'accueil pour les familles allophones : qu'est ce que l'école en France, présentation de l'école de L'Hermitage (trombinoscope, horaires, numéro de téléphone, ..)
- A venir : Remise des livrets le samedi 29 janvier
 - RDV de 7 minutes
 - En parallèle visite d'une exposition (Droits des enfants). Un temps convivial avec l'APE, les RPE et la municipalité pourra être organisé.

Axe 2 : concentration, attention et motivation des élèves

- mise en place d'un geste commun pour réclamer l'attention, le silence des élèves pour toute l'école
- Élection des délégués de classe
 - première réunion le 15 novembre

Lors de cette première réunion avec les délégués élus, plusieurs points ont été abordés :

- Les élèves ont apprécié les repas du monde proposés par le cuisinier. Ils souhaiteraient qu'un repas thématique soit proposé à chaque période.
- Les élèves ont demandé si L'opération « Un fruit pour la récréation » qui s'était déroulée il y a deux ans pouvait être remise en place.
- Un temps de musique pendant les récréations pourra être proposé (sur proposition des classes)
- Des affiches seront réalisées pour la propreté dans les toilettes.
- A venir : mise en place des médiateurs sur les temps de récréation et du midi

Axe 3 : comprendre son environnement (communication/compréhension/syntaxe)

- mise en place du « Chut Je lis » tous les vendredis à 13h45 pour toute l'école (élèves et adultes)

- Projet « Les petits Champions de la lecture » pour les CM : Il s'agit d'un concours national qui promeut la lecture oralisée. Dans un premier temps, tous les élèves des classes de CM1 et CM2 s'entraînent en classe. A partir du mois de janvier 2022, les élèves qui souhaiteraient participer au concours pourront le faire. Le jury pourra être constitué d'adultes de l'école et peut-être de la médiathèque et / ou de la mairie. Pour les gagnants, il y a aura une phase départementale, régionale, puis nationale (finale à Paris à la fin de l'année scolaire)

Projet annuel en lien avec le projet d'école (Axe 1) : l'interculturalité

- Période 1 : l'alimentation : travail en lien avec M. Diaz le cuisinier (2 menus), exposition sous le préau, des parents sont intervenus en classe et en UPE2A.
L'équipe enseignante a proposé de réaliser un carnet de recettes par les familles avec Initiatives. Cependant, peu de familles ont déposé une recette sur le site jusqu'à présent (une vingtaine). Cela est encore possible jusqu'au 20 novembre. Le projet serait annulé s'il n'y a pas assez de recettes déposées.
- Période 2 : les contes
- Période 3 : l'école

Parcours culturel :

- *Musique :*
 - Projet 1 : Toute l'école « Les chansons à l'époque de nos parents et de nos grands parents » avec l'école de musique de la Flume ; recueil des chansons et supports d'écoute
 - Projet 2 : Comédie musicale avec la compagnie Art Comédia. Projet sur 3 communes
 - classes de M. Simon, Mme Guénégo, Mme Darras, Mme mancel, Mme Rusquet et Mme Le Long
 - Demande de subvention a été accordée par l'Inspection Académique : 300€
 - travail autour de 2 comédies (Le Roi Lion et Oliver Twist)
 - Interventions des 2 comédiens
 - Bilan : très positif
 - Opéra (en lien avec le projet 2) : spectacle le 10 décembre « Le carnaval des Animaux » et visite de l'Opéra le 18 et 23 novembre ; Classes de Mme Guénégo, Darras, Liègre et Mancel
- *Médiathèque municipale :*
 - 3 animations. Actuellement a lieu la première.

- Valise thématique sur le Brésil, jazz, ...
- Bilan : content de retourner à la médiathèque. Remercier pour les valises
- A venir : Musée des beaux arts: Les classes de Mme Darras, Mme Guénégo et Mme Liègre.

Les déplacements se font en bus de la STAR.

Parcours Citoyenneté :

- Projet « Les Droits des Enfants » : mis en place l'année dernière et renouvelée cette année
 - chaque classe travaille autour d'un droit et réalise quelque chose à exposer
 - exposition sous le préau début décembre puis à la médiathèque
- 11 novembre : la classe de CM2 (Mme Le Tual) a travaillé autour de la commémoration du 11 novembre ; Le 12 novembre en présence des anciens combattants de la guerre d'Algérie, de M. Jouanny Ramey les élèves ont rendu hommage aux soldats morts pour la France. M. Jouanny-Ramey souligne que M. Le Maire et l'UNC ont apprécié ce moment de recueillement et d'échange avec les élèves.
- projet « Ferme » avec l'OCCE : classes de Mme Guénégo, Mme Malville, Mme Rusquet et M. Debroise ; 3 visites à la ferme pédagogique des Gayeulles et une visite dans une ferme de production.
- projet jardinage avec les services techniques/espaces verts : créations de deux nouveaux carrés de jardins et plantation autour du château d'eau de 600 bulbes
- A venir :
 - projet avec la feuille d'érable (classes de CE2 et CE1/CE2) sur le développement durable. Fabrication de petites voitures à partir de déchets.
 - projet « Eau et rivière » (classes de Mme Le Tual et Mmes Ferré / Le Long) en attente du retour

Sport :

- Piscine de Montfort : séance annulée (COVID) car le protocole sanitaire a été jugé non satisfaisant. L'école a demandé un report à un autre moment de l'année scolaire.
- Golf : les 2 classes de CM1/CM2 vont actuellement au golf. (6 séances) La classe de CM2 ira prochainement Cette activité est aussi entièrement prise en charge par la municipalité. Une séance découverte aura lieu pour la classe de CM1.
- Tout l'office court : annulé cette année (COVID). Mise en place cette année d'un cross pour les classes de CM qui a eu lieu le mardi 12 octobre et remise des diplômes le 15 en présence de M. Penhouet (président de l'OSCOR). Objectif : courir son contrat, courir pour les autres (en lien avec octobre Rose) , créer une cohésion de classes et impliquer les parents dans l'école. Bilan : très positif

- Tennis : Mise en place d'un projet en co-intervention avec le club de tennis de la Flume ; les classes de CP/CE1, CE1 et CE1/CE2 (cohorte de CE1) ont 5 séances avec un intervenant (professeur du club). Partenariat avec la FFT.
- Basket : Mise en place d'un projet en co-intervention avec le club de basket ; les classes de CE2 (Mme Haslé) et CM1 ont 10 séances (3 séances avec un intervenant (professeur du club) et 7 sans). Les autres classes en bénéficieront plus tard dans l'année
- A venir : Balle au pied

Études dirigées

- le projet devrait commencer en janvier jusqu'au 30 juin 2022. La municipalité souhaite qu'un bilan soit réalisé à l'issue de cette période dite "d'expérimentation" afin de se prononcer pour une reconduction éventuelle à la rentrée 2022.
- une nouvelle réunion en présence des membres de la commission "enfance-jeunesse-éducation" a eu lieu en novembre pour revoir certains aspects
- l'étude sera gratuite pour les enfants qui rentrent chez eux à l'issue. Par contre, les élèves qui regagneront la garderie du soir après l'étude dirigée, devront être inscrits par leurs parents à la garderie du soir via le portail famille.

Autres :

- photo de classe réalisée avant les vacances
- Transport STAR : nouveau tarif pour les groupes classes
- parc informatique de l'école : les enseignants évoquent de grosses difficultés d'utilisation quotidienne des ordinateurs de classe qui sont devenus obsolètes. Certains enseignants n'utilisent plus les ordinateurs fournis, car ils sont beaucoup trop lents. D'autres évoquent des problèmes de connexion internet.

9. Sécurité des écoles PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

Comme tous les ans, mise à jour du PPMS c'est à dire des différents protocoles à mettre en place selon 2 cas :

- ⤴ Une mise à l'abri si l'accident est d'origine naturelle (tempête, inondation, ...) ou technologique (nuage toxique) → déclenché par le préfet (sirène particulière)
- ⤴ Un confinement si il y a une intrusion, ou un attentat
- ⤴ 2 exercices obligatoires sont à faire en plus des 2 exercices incendie.

Un exercice intrusion confinement sera fait le jeudi 25 novembre après-midi.

10. OCCE budget/compte école

Bilan réalisé par M. Simon qui indique que l'année 2020-2021 s'est terminée avec 2500 €. Pour cette année, la mairie a versé 3200 € pour cette année et l'APE a versé 1 130 €. L'école a bénéficié aussi d'une subvention ADAGE de 600 €.

Pour l'année 2021-2022, chaque classe bénéficie de 400 € pour les sorties.

L'école cotise à l'OCCE chaque année (assurance des élèves). Cette année, une souscription volontaire a été soumise aux familles pour couvrir le montant de cette cotisation. Les dons reçus (environ 700 €) couvrent le montant de la cotisation de l'année (649 €).

10. Questions des RPE

1) Serait-il possible, si le concept des réunions collectives (qui a été apprécié) continue l'année prochaine, qu'un représentant du personnel du midi ainsi que le cuisinier ou un membre de son équipe soient présents ?

La mairie répond que cela dépend de la volonté et de la disponibilité des personnels.

2) Est-il possible de proposer des jeux/livres pendant les récréations ? Est-ce que « égayé » la cour est prévu lors des travaux ?

Les enseignants indiquent que des jeux sont déjà prévus par classe.

Concernant les travaux, il y a eu plus d'arbres dans la cour (fruitiers), mais ils ont été coupés car cela posait des problèmes. En replanter serait cependant possible aujourd'hui.

3) Est-ce le que le protocole des repas du midi va changer (cf. Covid) ? Est-ce que le retour des élèves du privé est prévu et si oui, quel sera le protocole ? Serait-ce possible de trouver une solution pour que les enfants mangeant en dernier ne soient pas pénalisés par le manque de choix et de temps ?

La mairie répond que le cuisinier constate plutôt que les enfants partent assez vite pour aller jouer.

L'APE évoque cependant qu'il s'agit toujours des mêmes classes qui mangent en dernier (il n'y a plus de roulement comme avant le COVID)

4) Pouvez-vous nous rappeler quels sont les dispositifs mis en place pour les enfants ne mangeant pas de viande ou de porc ? et quelles mesures sont prises pour s'assurer de leur respect ?

La mairie répond qu'il n'y a pas d'autres viandes proposées aux enfants qui ne mangent pas de porc. Les familles peuvent mentionner que leur enfant ne mange pas de porc dans le portail famille afin que le personnel de la restauration puisse être vigilant

5) Est-il envisageable de prolonger le service de garderie jusqu'à 19hrs ?

La mairie répond que cela n'est pas envisagé à l'heure actuelle.

6) Serait-il possible que la mairie prépare un petit livret (ou un mail) avec les différents services de la municipalité, les endroits où trouver les informations (par exemple les

menus), un trombinoscope des personnels plus fixes (même sans photos, mais un qui fait quoi avec les noms) ?

7) Y aurait-il une solution pour éviter de trop longues attentes pour récupérer les enfants à la garderie du soir ?

M. Jouanny-Ramey répond que les agents périscolaire font leur possible pour rendre au plus vite l'enfant aux parents et éviter l'attente au portail.

Le prochain conseil d'école est fixé au **Mardi 15 mars 2022 à 18h15**